

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

AVIS vous est donné, par la soussignée Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance ordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée pour être tenue le 10 décembre 2018 à 19 h 15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2018
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro A-46-1 pour modifier le règlement A-46 relativement aux voies de circulation artérielle dans le parc industriel léger pour l'agglomération de Mont-Laurier
 - 5.2 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro A-58-1 pour modifier le règlement A-58 relativement à la voie de circulation artérielle dans le parc industriel lourd pour l'agglomération de Mont-Laurier
 - 5.3 Adoption du calendrier des séances du conseil d'agglomération pour l'année 2019
6. **FINANCES**
 - 6.1 Participation de l'agglomération de Mont-Laurier au service régulier de transport adapté aux personnes handicapées et approbation des prévisions budgétaires pour l'année 2019
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 7 décembre 2018

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate